

Louis XIV, un monarque absolu

1- Roi de tous les pouvoirs

A la mort de Louis XIII, c'est Anne d'Autriche qui est nommée régente car le futur Louis XIV n'a que cinq ans. Elle est secondée par le cardinal Mazarin. (Déjà à la mort d'Henri IV, le Cardinal de Richelieu avait été nommé régent par le roi en attendant la majorité du Dauphin.)

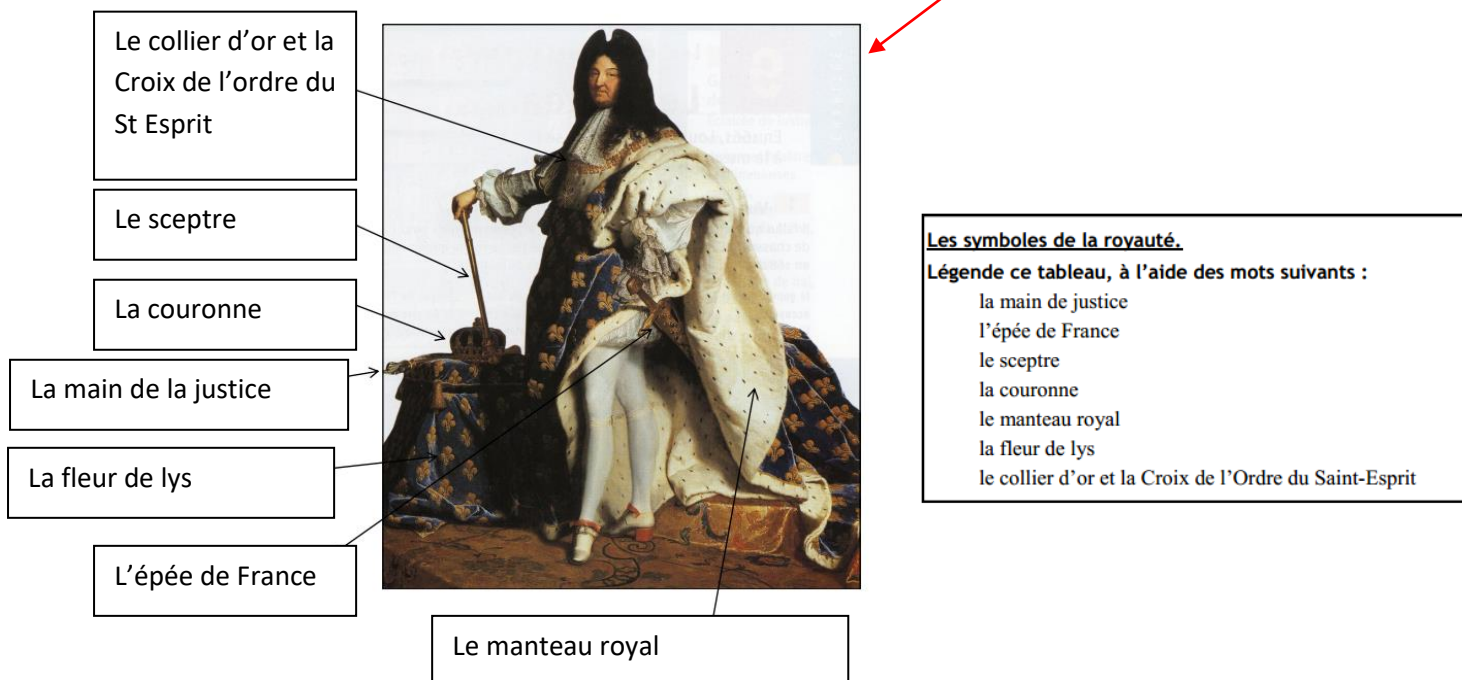
Les complots et les crises contre le gouvernement sont nombreux, ils culminent avec l'épisode de la Fronde en 1649.

La régence :

Prenant le pouvoir en 1661, Louis XIV décide de gouverner seul (d'où monarque absolu) et affirme tirer son pouvoir de Dieu (de droit divin). Il décide d'agrandir l'ancien pavillon de chasse de son père à Versailles et d'en faire un luxueux château afin de montrer sa puissance et sa richesse, vis-à-vis des seigneurs et des autres rois européens.

Vous trouverez une vidéo d'explication et une

A apprendre par coeur



Regarder la vidéo sur le tableau ci-dessous.

2- Louis XIV et sa cour

Durant son règne, Louis XIV vit avec des nobles (**afin de mieux les contrôler**) que l'on appelle la Cour. Toute personne qui vit au château doit respecter des règles de conduite qu'on appelle l'étiquette. La journée du roi est extrêmement organisée et il est rarement seul. **Participer à l'une de ses activités est un véritable honneur pour les courtisans.**

De somptueuses fêtes sont régulièrement organisées au château auxquelles participent des artistes comme Lully (musicien), Molière (auteur de pièces de théâtre).

3- La France sous Louis XIV

a- Un grand territoire

La France est un grand pays dont le territoire ressemble à celui de la France actuelle. Afin de protéger le territoire, Louis XIV fait construire des fortifications à Vauban.



b- Des ports et des manufactures

Sous Louis XIV, la France est le royaume le plus puissant, le plus grand, le plus peuplé et l'un des plus riches d'Europe. Colbert, **autre ministre important sous Louis XIV**, développe les manufactures (ex : Corderie royale de Rochefort) et le commerce vers les autres continents à partir de ports comme Nantes et Bordeaux. Il dote la France d'une flotte puissante.

Manufacture : atelier dans lequel on fabrique des objets en grande quantité et à la main

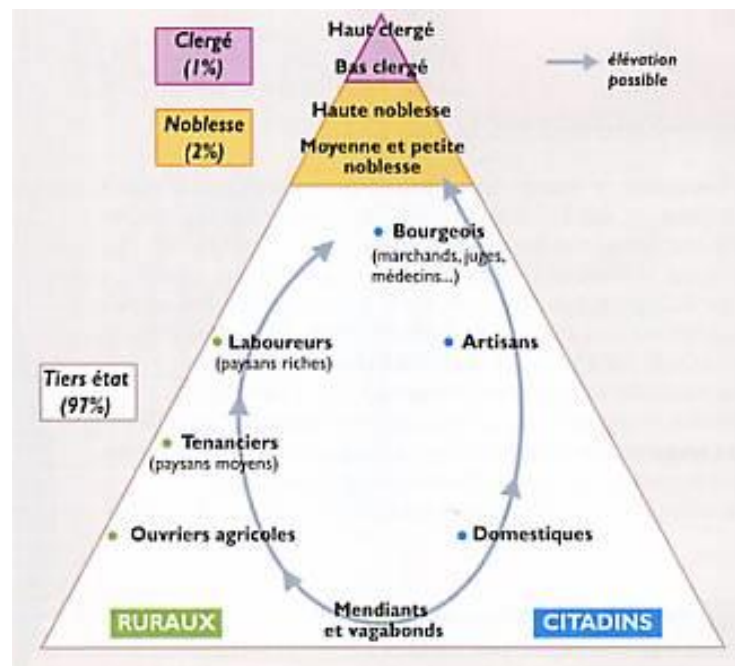
c- Un pays agricole

Sous Louis XIV, la France compte près de 20 millions de sujets (habitants). Cinq Français sur six sont des paysans. (**Actuellement, nous sommes 67 millions d'habitants dont 450 000 agriculteurs**).

d- Une société inégalitaire

La France est divisée en trois ordres dont deux sont privilégiés : le clergé et la noblesse. Le Tiers Etat est un ordre composé de gens très divers : des paysans très pauvres et des bourgeois qui vivent presque comme les nobles. Malgré sa misère, le Tiers-Etat doit payer un lourd impôt : la taille. Un mouvement de mécontentement se développe alors au XVIIIème siècle (**ce qui entraînera plus tard la Révolution**).

La société est inégalitaire car les plus riches ont des privilèges (ils ne paient pas d'impôt) et les plus pauvres (la majorité de la population) eux en paient.



Définition à apprendre par cœur :

La Régence : Gouvernement d'une monarchie établi pendant la minorité du futur roi

Manufacture : atelier dans lequel on fabrique des objets en grande quantité et à la main

